

3.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Bufkens Hilde ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Cours de niveau intermédiaire qui suppose au départ une bonne maîtrise de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau b1- du CECR.
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de thèmes liés à la vie quotidienne en milieu néerlandophone, au monde académique ainsi qu'à la culture flamande au sens large (comprenant également les aspects politiques, économiques, sociaux, etc.).
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture :</p> <p>--</p> <p>Pouvoir lire avec un certain degré d'autonomie et comprendre le schéma argumentatif de textes factuels, rédigés dans une langue courante et relatifs à la culture ou à des problèmes contemporains</p> <p>--</p> <p>Pouvoir comprendre l'essentiel d'un texte d'un cours académique relatif au domaine d'étude</p> <p>Niveau B1 + du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Compréhension à l'audition :</p> <p>--</p> <p>Pouvoir suivre et comprendre l'essentiel d'un exposé ou d'un cours universitaire relatif à son domaine d'étude, à condition que la présentation soit clairement structurée et la langue standard clairement articulée</p> <p>--</p> <p>Pouvoir comprendre l'essentiel de la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier et la langue standard clairement articulée</p> <p>--</p> <p>Pouvoir saisir une grande partie de ce qui se dit dans une conversation courante en langue standard, à condition que l'interlocuteur adapte son discours</p> <p>Niveau B1+ du CECR</p> <p>Expression orale :</p> <p>--</p> <p>Pouvoir exposer ses opinions et les défendre</p> <p>--</p> <p>Pouvoir expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses</p> <p>--</p> <p>Pouvoir soutenir avec une certaine aisance une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard, sur un sujet d'intérêt général ou relatif au domaine d'étude avec un locuteur natif</p> <p>Niveau B1+ du CECR</p> <p>Expression écrite :</p> <p>Pouvoir écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers, qui intéressent personnellement l'étudiant ou qui font partie de son domaine d'étude</p> <p>Niveau B1- du CECR</p> <p>Code :</p> <p>--</p> <p>Consolidation du vocabulaire général et introduction au vocabulaire académique</p> <p>--</p> <p>Consolidation des structures grammaticales spécifiques du néerlandais</p> <p>Culture :</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise en l'y faisant participer activement (expositions, films, excursion culturelle).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants :</p>	<p>--                      Evaluation continue tenant compte du travail, de la participation active au cours et de la présentation d'un article de presse                      --                      Vérification de la maîtrise du vocabulaire général et académique par un test d'auto-apprentissage sur la plate-forme Moodle                      --                      Test oral en fin de semestre par le biais d'une présentation de groupe sur un sujet choisi par les étudiants en relation ou non avec leur domaine d'étude, en concertation avec le professeur                      --                      Examen oral sous la forme d'une présentation d'un dossier de presse sélectionné par l'étudiant</p>
<p>Méthodes d'enseignement :</p>	<p>Le vocabulaire général, en rapport avec la vie quotidienne, les actualités et les problèmes contemporains ainsi que le vocabulaire académique sont présentés dans le syllabus d'auto-apprentissage. Les points de grammaire accompagnés d'exercices et d'un corrigé sont également présentés dans le syllabus d'auto-apprentissage.                      La révision et l'extension du vocabulaire ainsi que la révision des structures grammaticales se fera par le biais d'activités de production orale, de tests d'auto-évaluation sur la plate-forme Moodle mais aussi par l'étude spontanée de l'étudiant à qui il est demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances lexicales et grammaticales                      Les débats, discussions et présentations requièrent également un travail de préparation de l'étudiant et sa participation active à la sortie culturelle.</p>
<p>Contenu :</p>	<p>le cours est axé principalement sur la pratique de la communication orale.                      Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (grammaire, vocabulaire) :                      --                      Jeux de rôles, débats et discussions sur des thèmes variés proposés au départ par l'enseignant ou les étudiants                      --                      Discussions dirigées ou libres sur base d'articles, de films, de séquences vidéos                      --                      Présentation individuelle par l'étudiant d'un article de presse sélectionné et en groupe d'un thème relatif à la culture flamande ou en rapport avec son domaine d'étude                      --                      Sortie culturelle en Flandre (visite d'une ville ou d'une exposition)</p>
<p>Bibliographie :</p>	<p>--                      Syllabus d'auto-apprentissage « néerlandais général et académique » LNeer1300 - 1500                      --                      Articles de presse                      --                      Vidéos                      --                      Plate-forme d'auto-apprentissage Moodle</p>
<p>Autres infos :</p>	<p>--                      Encadrement : cours en groupe de 15 à 20 étudiants                      --                      L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut-être contacté par courriel.                      --                      Charge de travail - Heures présentielles : 30 h ' travail autonome 42h de travail autonome</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p><a href="#">&gt; Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte</a>  <a href="#">&gt; Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>